

Publié le 18 juillet 2022

Un guide de la coopération internationale pour les Epl

Co-écrit avec la Caisse des dépôts et l'AFD, ce guide est destiné à donner des clés aux Entreprises publiques locales qui souhaitent s'engager dans des projets concrets de coopération. A la fois manuel opérationnel sur les dispositifs et contacts utiles, et recueil des bonnes pratiques, ce guide est enrichi de nombreux exemples déjà mis en oeuvre et d'informations essentielles pour se lancer dans un projet.



Pourquoi ce guide de la coopération internationale ?

On estime que près de 5 000 collectivités territoriales françaises (communes, départements, groupement de collectivités, métropoles, régions) s'engagent dans des actions à portée internationale. Celles-ci poursuivent en général deux types d'objectifs différents et complémentaires qui sont décidés en fonction de leurs priorités politiques :

- **Un objectif de coopération avec une autorité locale européenne ou étrangère** : Dans ce cas, les actions de coopérations décentralisées reposent sur un échange de savoirs, de méthodes et de compétences avec une autre collectivité étrangère. La coopération décentralisée est le plus souvent formalisée dans le cadre de conventions de partenariats, dans un but d'intérêt commun sous la forme de jumelages, autour de projets partagés, ou de différentes activités relevant de leurs compétences mutuelles. Ces actions sont autant de vecteurs de cohésion sociale et de solidarité, et un terreau de pratiques de citoyenneté dans les territoires.

- **Un objectif de promotion et d'attractivité de son territoire** : Dans un monde d'acteurs de plus en plus globalisés et mobiles, de nombreuses collectivités se préoccupent de leur internationalité et affichent des ambitions résolument européennes et ou internationales, car l'attractivité et le rayonnement de leur territoire en dépendent. Les collectivités territoriales françaises portent dans ce cas des actions, souvent unilatérales, pour retenir ou attirer les talents, les investisseurs, les touristes, positionner leurs pôles de recherche et de formation dans les réseaux qui véhiculent la connaissance et les technologies.

Afin d'accompagner les Epl qui s'engagent ou souhaitent s'engager dans des projets de coopération internationale, la FedEpl en partenariat avec l'AFD et la Caisse des dépôts a produit ce guide des bonnes pratiques. De nombreux exemples d'actions déjà entreprises, de nombreux contacts de partenaires de la coopération internationale ainsi qu'une méthodologie complète viennent enrichir cet ouvrage pensé pour les Epl.

Pour télécharger le [guide de la coopération internationale](#)